

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## JANVIER 2024



### INFO PRATIQUES

[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30-12h30	13h30 - 18h
Mercredi	8h30-12h30	13h30 - 18h
Jeudi	8h30-12h30	13h30 - 18h
Vendredi	8h30-12h00	Fermé
Samedi	9h00-12h00	Fermé

#### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

#### Bar-Tabac - résultats sportifs

##### journaux - Café Merlus

##### (Lorient)

Lundi	7h30 - 13h	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 - 13h	17h - 20h
Jeudi	7h30 - 13h	17h - 1h
Vendredi	7h30 - 13h	17h - 1h
Samedi	8h - 13h	17h - 1h
Dimanche	9h - 13h	17h - 1h

#### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h - 12h  
13h30 - 16h

#### « L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

#### Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Modification sur demande écrite

#### Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

#### Déchetterie Kerorien Crédin

Lundi et samedi 9h30 à 12h et 14h

à 18h30 en été et 17 H en hiver

du 1 octobre au 1 avril

Mes chers collègues, mesdames, Messieurs,

Mes collègues et moi-même vous souhaitons une belle année dans votre vie personnelle, professionnelle, associative. Nous vous remercions pour votre engagements en faveur des habitants. Je remercie donc plus particulièrement, les bénévoles associatifs ou pas, les présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune, les décorateurs de la commune. Je mesure bien le temps que vous consacrez aux autres. Merci pour toutes les actions menées.

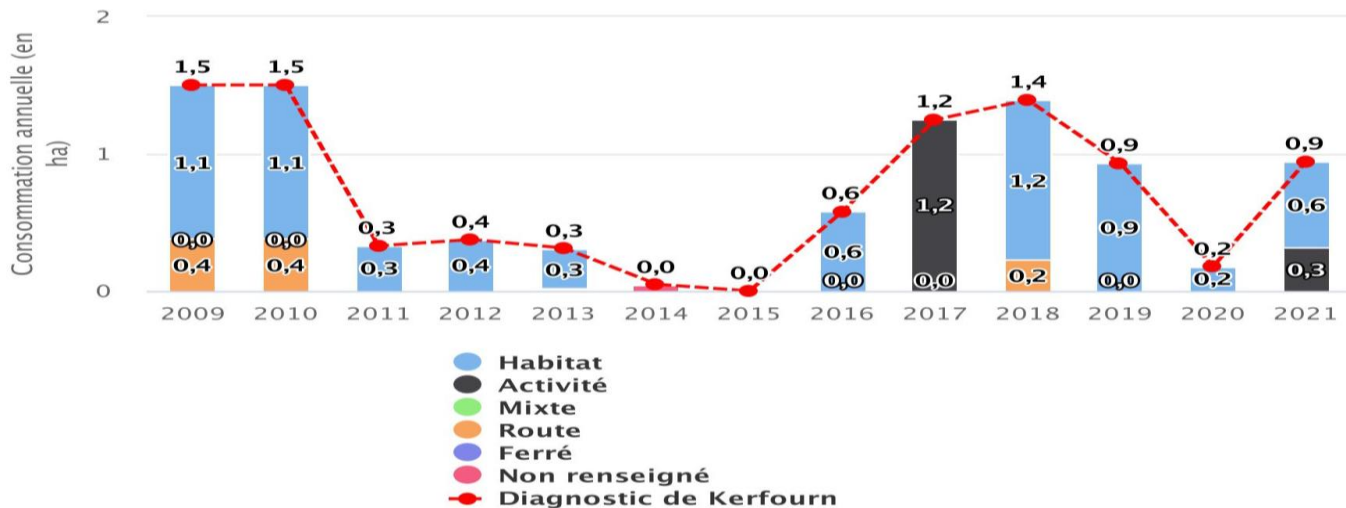
L'année 2022 était tellement incertaine après l'euphorie de 2021 que 2023 ne pouvait pas être aussi sombre. Il est difficile de se fixer une opinion. Certes, les guerres physiques et numériques s'amplifient. Le nombre de décès lié à la pandémie de Covid 19 diminue mais reste important, en 2022 38 300, 2021 59 100, 2020 64 630. N'en déplaise à certains irresponsables politiques dénigrant la vaccination. Bref, il convient d'ouvrir nos fenêtres pour voir le calme et la beauté qui nous entourent et de fermer notre télévision ou les réseaux sociaux pour mieux en profiter.

Le rapport au temps évolue avec un temps « peu utile » de plus en plus important passé sur les réseaux sources de conflictualités, de mensonges et de jérémiades et paradoxalement, une exigence d'immédiateté dans un monde plus complexe et plus sujet à recours et discussions. Les élus confirmés que nous sommes nous permettent de gérer ces difficultés. Notre boussole reste l'intérêt général de notre collectivité.

Il était possible de penser que les 18 ventes de 2021 et les 13 ventes de 2022 allaient assécher le marché immobilier communal mais nous constatons quand même 17 ventes cette année. Cela veut dire que les opportunités libèrent les envies et facilitent les mobilités. De plus, notre taux de vacance qui était de 12 % en 2019 va évidemment se réduire mais va remonter en 2023. Deux ruines ont été acquises mais je doute de voir ces biens rénovés et remis sur le marché. Trois projets collectifs ne se sont ou ne vont pas se concrétiser (Bretagne Sud Habitat, Cette Famille et le collectif rue Saint Eloi). Heureusement, la commune a avancé sur la création d'appartement. Notre rôle est aussi de faire bouger les situations figées. Nous utilisons toutes les procédures à notre disposition : taxation des biens à la taxe d'habitation des logements vacants après deux années de vacances, biens sans maître, état d'abandon manifeste, achat communal. C'est beaucoup de travail administratif et juridique mais cela sera utile pour l'intérêt communal. Un bien n'a d'utilité que si ce logement est habité.

Nous pouvons maintenir nos investissements dans la viabilisation de nouveaux terrains grâce au travail effectué par Pontivy Communauté sur la gestion de nos eaux usées et anticiper les besoins fonciers des 10 prochaines années dans le PLUI. Nous devons préparer la prochaine maîtrise foncière. La vente de 14 lots en deux ans a perturbé notre programme initial. La loi ZAN (zéro artificialisation nette) est en cours d'instruction pour l'instant au niveau du Pays de Pontivy. Ensuite, nous aurons l'obligation de le traduire dans notre document d'urbanisme. Le Sénat a accordé une consommation d'1 HA sur 10 ans (après 2031 ?) pour les communes rurales disposant d'un document d'urbanisme, ce qui est notre cas. Le tableau ci-dessous du CEREMA présentant notre consommation foncière vous informe de l'impossibilité pratique d'appliquer cette réglementation.

Par an



En 2023, nous avons enregistré 10 permis de construire (-10) dont 4 nouvelles maisons, 27 certificats d'urbanisme (-5), 14 déclarations préalables (+4). La livraison des 3 logements au dessus de la boulangerie est retardée à fin mars. Nous avons bien fait de remettre sur le marché les quatre lots réservés de BSH puisque nous avons déjà encaissé un lot, un autre est réservé. Nous avons ainsi deux lots en stock le temps de préparer le nouveau lotissement Ar Milin. Le travail de Françoise et Christophe a abouti à ce résultat (voir carte). Il a fallu s'adapter à la configuration du terrain. Nous déposons dans quelques jours le permis d'aménager. Comme convenu, nous proposons 5 lots aux primo accédants à 25 € ttc et les autres à 30 €. Nous réservons un emplacement pour créer un petit collectif de 5 logements. Nous devons envisager une pause d'un ou deux ans avant de réaliser le nouveau projet. Nous devons lui trouver un nom, je vous invite à y réfléchir.

Pour les statistiques annuelles, la population augmente légèrement mais reste en baisse sur 5 ans. Nous sommes concerné par le recensement du 18 janvier au 17 février. Fabienne et Laura vont donc vous aider pour ceux qui le souhaitent et vous donner les codes d'accès pour les habitants plus à l'aise avec le numérique. L'INSEE confirme une population municipale de 829 habitants et 15 comptés à part soit une population totale de 844 âmes. Nous constatons un 8 naissances. 8 kerfournois nous ont quittés Henri Blanchard, notre ancien maire le 25 janvier, Auguste Gulloux le 9 février, Simone Matécat notre première centenaire le 8 mars, Didier Ollivier tué le 8 avril, Thérèse Capitaine le 10 avril, Marie Thérèse Taldir, le 21 avril, Henri Gainche le 2 juin, Patrick Touzard le 13 juillet Francine Jéhanno le 9 décembre. Nous avons aussi reçu 14 notifications de décès dont Jean-Pierre Le Corre décédé à Le Palais le 25 mai, David Leveque, qui habitait à Porh Piron, décédé à Lorient le 24 septembre et Joseph Rello, missionnaire au Brésil et Haïti, décédé le 28 décembre à Guiclan. Nous avons une pensée compatissante pour les défunts et leurs familles.

En 2023, nous avons aussi célébré 2 mariages et 4 pacs. Il y a cent ans en 1923, l'officier de l'état civil M Le Lannic avait noté : 20 naissances, 1 reconnaissance, 10 mariages et 16 décès. La moyennes d'âge de décès est de 45 ans..

Cette cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des réalisations, actions et évènements de l'année écoulée.

Notre trésorerie a été plus facile à gérer mais demandait une attention. Le retard des travaux tant rue Saint Vincent que le logement rue Park Er Forn nous a simplement obligé à nous adapter, à revoir nos positions en retardant la rénovation de la route de Guerdaner, et à avancer d'autres dépenses. Nous avons demandé le versement des prêts locatifs seulement début janvier. (222 000 €).

#### BUDGET PRINCIPAL 2023 (chiffres provisoires)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 684 000 €

DEPENSES DES FONCTIONNEMENT : 613 300 €      RESULTAT : 70 700 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 502 075 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 445 075 €      RESULTAT : 56 200 €

#### BUDGET LOGEMENTS 2023

RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 45 750 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 15 000 €      RESULTAT : 30 750 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 74 200 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 251 000 €      RESULTAT – 176 800 €

CAPITAL RESTANT DU BUDGET PRINCIPAL : 302 500 €

CAPITAL RESTANT DU LOGEMENTS 220 000 €

L'année 2022 était exceptionnelle, 2023 est tout de même une forte année d'investissements contrarié malgré tout : 445 875 € dont 57 110 € en remboursement de capital sur le budget principal et 251 000 € dont 15 530 € de capital pour le budget logements :

- Le travail sur les chemins de randonnée se poursuit,
- La création de 3 logements rue Park Er Forn : travaux payés 204 820 €,
- La remise à niveau de la voirie de la rue Saint Vincent et de la rue des Templiers : 329 600 € plus 473 € de panneaux routiers liés à la sécurité,
- L'achat de matériel pour le service technique :
  - Matériel d'arrosage du terrain des sports 6 500 €,
  - Remplacement de la tondeuse autoportée 28 000 €,
  - La compensation de ce qui a été volé au service technique : 2 580 € tronçonneuse, élagueuse, taille haie,

- Les petits travaux d'amélioration de la salle : 2 094 € pour une prise extérieure et la porte de séparation du stockage des produits secs,
- L'achat du skate-park : 1 200 €,

Enfin le solde des travaux 2022 de la salle 2 422 € et de l'école 15 100 €.

Pour les projets mis en œuvre par notre environnement administratif pour les intérêts de la commune, nous avons :

- Le travail préparatoire pour remettre à niveau le traitement des eaux usées du centre-bourg financée sur le budget assainissement collectif de Pontivy Communauté,
- La mise en place de la fibre optique (phase 2 en cours)

Comme vous pouvez le constater, c'est assez varié.

Nous avons préparé le budget 2014 avec les projets suivants ;

- Création d'une centrale photovoltaïque (plus de 100 kwc)
- Voirie : Guerdaner vers Lande de Guerdaner et Le Pelle
- Travaux salle liés à l'avis défavorable de la commission de sécurité
- Installation du skate-park et d'un circuit vélo bosse
- Rénovation des toitures de l'école Jean de La Fontaine avec une vérification sur l'état de la charpente de la médiathèque pour cette toiture
- Remplacement des portes d'entrée de la mairie par des portes automatiques
- Finaliser les chemins de randonnée
- Compléter le site internet communal : [kerfourn.fr](http://kerfourn.fr)
- Persévérer dans la diffusion de Panneau Pocket (303 mobiles et 39 165 lectures sur l'année)
- Effectuer le recensement 2024
- Suivre le déploiement des points de regroupement des déchets en remplacement des bacs. La livraison par Pontivy Communauté est prévue fin 2024. Les points proposés sont rue de la Fontaine, rue de Guerdaner au stade et près de l'église. Ils seront dotés de quatre flux : OM, emballages, papiers et verres.
- La suppression de la fourniture des sacs jaune transparents est prévue dans ce trimestre. Une distribution de sacs cabas sera organisée à la mairie pour signifier la fin de cette approche. Nous avons besoin d'économiser 200 000 € consacré à cette dotation et nous profiterons de ce moment pour informer encore et toujours sur les gestes de tri et les bonnes méthodes pour alléger notre portefeuille commun.

Nous devons aussi préparer un nouveau plan de référence : un document stratégique d'investissement communal. Le dernier date de 2011 et nous avons réalisé la plupart des orientations. Nous avons besoin de le refaire pour les 10 prochaines années.

La présence commerciale est une chance pour la commune. Je n'aurais de cesse de vous enjoindre à utiliser leurs services. Vos décisions d'achats détermineront la pérennité des commerces.

Kerfournaises, kerfournais, je veux vous présenter mes vœux de santé et de bonheur, pour vous même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

A toutes et à tous, je vous invite à lever le verre de l'amitié et vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour cette belle et heureuse nouvelle année.

Joël Marivain, Maire de Kerfourn

### Intervention de Monique

## **LES ACTIVITES DU C.C.A.S.**

### **Mutuelles communales**

Des conventions ont été signées avec AXA et MBA. Ces complémentaires santé s'adressent à tous les Kerfournais, sans conditions d'âge, et à des conditions tarifaires préférentielles. Si vous souhaitez les coordonnées des référents de ces structures, vous pouvez contacter la mairie.

La MBA assure des permanences à la mairie. Les prochaines dates seront disponibles à l'accueil de la mairie, sur Panneau Pocket et dans le bulletin municipal.

### **Repas du C.C.A.S. et colis de Noël**

Le CCAS a convié 109 personnes de 70 ans et + au repas annuel qui a eu lieu le 21 octobre dernier

. 49 étaient présentes au repas. Les membres du CCAS ont effectué 16 portages à domicile. 6 sont venues retirer leur repas.

Pour ceux qui n'ont pas pu participer, et uniquement pour les kerfournais de 80 ans et +, le CCAS offre un colis de Noël. 7 personnes étaient concernées. 3 personnes en structure recevront également un colis.

Lors de cette réunion 4 kerfournais(es) de 90 ans et plus ont été honorés et se sont vu offrir des fleurs ou une bonne bouteille. Il s'agit de Christine CHAPEL, 92 ans, Robert LE TUTOUR, 91 ans, Yvette GOSSET (absente sur la photo) et Agnès LE BIGOT, 90 ans.

Une pensée aussi pour les doyennes de notre commune qui vivent toujours à domicile et qui auront 98 ans cette année, Catherine ROBIC, le 31 janvier et Madeleine CADOUX, le 12 juillet. Notre centenaire, Simone MATECAT nous a quitté en mars à presque 102 ans.



### **La Gym. Bien-être**

Le CCAS s'occupe aussi de l'activité physique adaptée destinée aux retraités. Les cours dispensés par un éducateur sportif de l'Association Sport 56, ont lieu le lundi, hors vacances scolaires, de 14 H 00 à 16 H00. 1 H 30 est consacrée à l'activité physique et est suivie d'1/2 heure de convivialité ; un moment de partage et d'échanges autour d'un café et d'un gâteau préparé par Marylène.

Cette activité est programmée jusqu'au 1<sup>er</sup> lundi de juillet 2024. Elle est financée en partie :

- Par le CC.A.S
- Par une cotisation de 25 € facturée à chaque adhérent,
- Par le Conseil Départemental du Morbihan qui après étude de notre projet d'un montant global de 2 130 €, nous a alloué une subvention de 460 €, le maximum pour ce type d'activité.

Actuellement, avec Anne-Marie KERDAL, nous sommes en plein travail afin de déposer un nouveau projet auprès de la Conférence des Financeurs. Nous souhaitons cette action pour une aide au maintien, d'une part de l'autonomie de la personne, et d'autre part du lien social. Nous espérons fortement que notre projet aboutisse afin que cette activité perdure la prochaine année

### **Autres ateliers**

Nous avons également sollicité l'EASCB (Espace Autonomie Santé du Centre Bretagne) pour la mise en place de 2 ateliers : Mémoire et Nutrition. Ces actions de prévention, si elles sont validées, s'adressent aux retraités de 60 ans et plus, de Kerfourn et des communes du secteur et se dérouleront courant 2024.

## **F.S.L.**

Le CCAS est aussi gestionnaire du FSL (Fond de Solidarité pour le Logement). Cette aide est octroyée, sous conditions de ressources, pour des factures impayées d'eau et d'assainissement, d'électricité, de gaz, de fuel. Pour 2023 ; nous avons géré un dossier.

## **Banque Alimentaire et Restos du Coeur**

Pour la Banque alimentaire s'adresser à la mairie ; pour les Restos du Cœur, prendre contact directement avec cette structure.

## Intervention de Véronique

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous propose de faire le bilan des actions menées par le CME pour l'année 2023.

Petit rappel, ils sont 5 : Léa Le Moing, Louana Nicolas, Liam Duménil, Luis Le Fur, Nathaël Guillermic.

En début d'année, les enfants ont eu une grosse responsabilité, celle de choisir les deux jurés d'assise sur la commune.

Le skate-parc, c'est la surprise du chef les enfants en ont rêvé, dès le premier CME en 2021, on a pu lire ce projet sur la profession de foi d'Alban : « installer un skate-parc », c'est maintenant en bonne voie, la commune en a fait l'acquisition, l'installation est prévue dans ce premier semestre.

La boum, la préférée des enfants (du CE1 à la 6ème) a été très plébiscitée par les parents. Elle a eu lieu le 17 novembre et a rassemblé 42 enfants déguisés sur le thème d'Halloween, qui se sont déhanchés sur les musiques de nos deux DJ Thierry et Guillaume. Merci à eux.

Ce fût une année très axée sur la sécurité routière, vous avez pu voir des nouveaux panneaux incitant à ralentir aux abords des écoles et de la mairie (les enfants y travaillent depuis janvier 2023), puis un radar pédagogique qui s'est promené sur la commune pendant un mois (devant l'école Notre Dame puis rue de l'Argoat, et rue Saint Vincent pour finir son périple rue du Park Yen) une semaine par lieu. Les données recueillies par ce radar voyageur nous permettront de travailler encore un peu plus sur la sécurité à Kerfourn.

De plus Le département nous a proposé de participer à l'action « Voir et être vu » en distribuant des kits de sécurité, c'est pourquoi le 15 décembre vous avez pu voir vos enfants revenir à la maison avec un brassard phosphorescent.

Les écoles nous ont également interpellées pour animer un temps de prévention à la sécurité routière qui aura lieu lundi 8 janvier après-midi dans les deux écoles sur le thème : « être piéton, ça s'apprend ! »

Nous avons également vu les collégiens et lycéens à leur arrêt de car afin de nous rendre compte des réalités de terrains dans le domaine de sécurité, ce qui a permis des échanges entre élus et ados, ou jeunes adultes. Merci à Philippe Lannic pour ton œil d'expert.

Des projets nous en avons, la mairie va consulter les enfants sur l'éclairage public (pistes d'économie d'énergie), la finalisation du dépliant sur la sécurité routière, des temps de jeux intergénérationnels...Mais aussi de nouvelles élections, celle-ci auront lieu en octobre 2024,

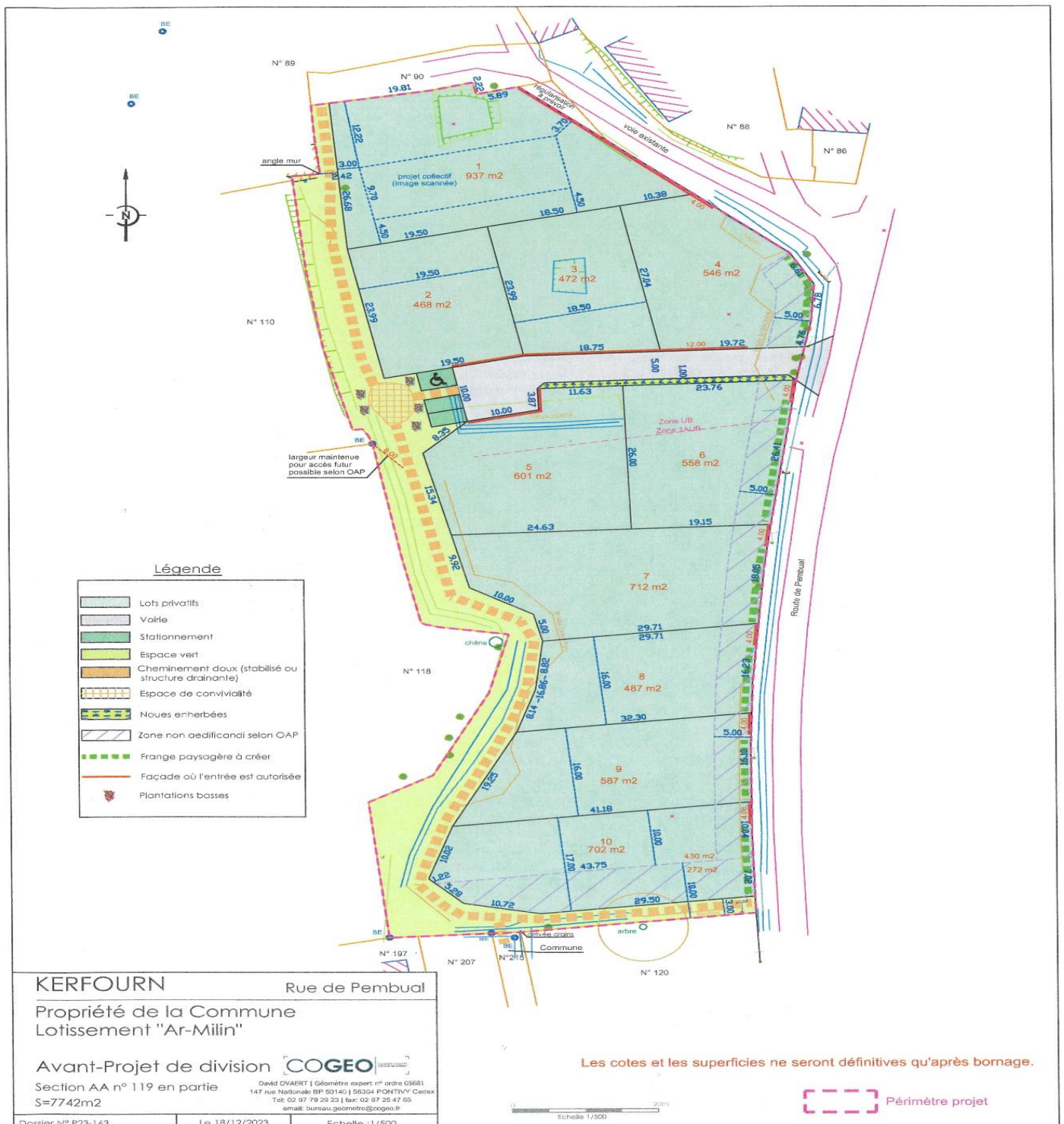
alors nous vous demandons de motiver vos enfants à s'investir pour la commune par le biais du CME. C'est une formidable expérience.

Je remercie les enfants qui ne cessent de me surprendre et me donne envie de les accompagner. Ainsi que Joël, Monique, Laetitia et les directrices d'écoles Amélie et Sabrina qui sont régulièrement sollicités

Je vous souhaite de passer une agréable année 2024.

Véronique Francheteau-Nicoleau

## Le lotissement Ar Milin : rue du Moulin







**« Quand on s'installe agriculteur, il faut et être passionné et motivé ».**

#### **Qui est tu ?**

Kevin LE GOUDIVES 33 ans, marié 3 enfants et installé sur la commune Kerfourn, en Morbihan. Je suis diplômé d'un BTS ACSE. Je me suis installé en 2020 à la suite de mes parents (3 èmes génération sur la ferme) en production porcine et cultures légumières et également un atelier en production Biologique (orge brassicole, blé meunier, légumes...).

Après avoir travaillé plusieurs années à l'extérieur dans le domaine agricole mon projet d'installation était prévu depuis plusieurs années et s'est vu concrétisé en 2020.

#### ***Qu'est ce qui t'as amené à t'installer ?***

*Mes parents étaient agriculteurs et j'ai eu envie de faire la même chose. C'est un métier très enrichissant. On travaille le sol, on nourrit les gens, c'est une très belle profession. Alors certes, il est parfois difficile de trouver de jeunes volontaires pour l'exercer, mais ceux qui se lancent sont très motivés. C'est une activité très noble et très stimulante.*

Également la passion transmise par mes parents ! Tout petit déjà, dès l'âge de 5 ans, je suivais mon père partout dans les tracteurs, je me souviens dès que je le pouvais, je montais dans la moissonneuse-batteuse.

Pour moi les agriculteurs et leur famille ont le droit de vivre du travail de leurs mains. Il nous est impossible de vivre sans nourriture ! Les agriculteurs qui la produisent ont un métier particulièrement noble. Ils méritent la reconnaissance et la considération de toute la société!

Il y a toujours des progrès à faire pour l'agriculture. Mais l'image négative de l'agriculture en France me dérange. J'ai eu l'occasion d'aller travailler en Suisse. Là-bas, les agriculteurs sont fiers de leur travail et ils sont reconnus par leurs concitoyens.

**KEVIN LE GOUDIVES.**

## Loi APER (accélération de la production d'énergie renouvelable)

Suite à l'information du bulletin d'août 2023, du travail de zonage présenté au conseil municipal du 7 décembre, nous avons présenté les zonages de production d'énergies renouvelables aux vœux le 7 janvier 2024.

Il y a pas deux remarques sur la carte :

Nous allons intégrer la parcelle ZH 44 dans la surface photovoltaïque au sol à La Butte de Kervellec.

le projet photovoltaïque sur construction au stade obligera à remplacer la haie haute par une haie plus petite.

Lors de la préparation du zonage, une visite des riverains a été effectuée pour le zonage éolien. Nous notons la demande légitime des riverains d'obliger le porteur éventuel du projet de leur attribuer des actions gratuites pour leur permettre d'exercer leur droit de regard sur l'exploitation de l'entreprise.

Nous continuons à travailler sur le projet d'auto consommation individuelle et collective soit au nord du bourg au stade, soit au sud sur le site de la Fontaine. Nous avons relancé Morbihan Energies pour un avant projet sommaire voire définitif. Les démarches engagés depuis 2 ans nous orientent vers la création d'une centrale de plus de 100 KWC sur une construction de 600 m2. Les solutions sur les toitures des bâtiments communaux (école, local technique, place de l'Eglise) n'étaient rentables qu'après 20 années d'exploitation.

Je note aussi une trentaine de projet photovoltaïque en toiture d'habitants de la commune en auto-consommation. C'est aussi une solution de création d'énergie locale.

Après un échange avec Pontivy Communauté, en lien avec le Plan Climat, le conseil sera amené à délibérer.

## Données Electricité Bretagne/Morbihan - Enedis



ENERGIES TERRITORIALES au NORD-EST de la FRANCE

ANALYSE DONNEES ELECTRICITE ENEDIS PAR DEPARTEMENT ET REGION										Données : Bilan de mon territoire - Enedis Open Data — Enedis Open Data						
Données avec nombre de raccordement d'unités de production et % chauffage électrique par foyer				Consommation électrique		Production totale EnR électriques		Répartition par type de la production d'EnR électriques				Production EnR Electriques GWh				
Région	Departement	Habitants Milliers	Nombre Raccord	% Chauff Electricque	Conso GWh	Conso/hbt KWh	Prod. GWh	Couv. Conso par EnR Elec	Eolien	Solaire	EnRe Bio	Eolien/hbt	Eolien	Solaire	EnRe bio	
Bretagne		3335	25200	35%	21 002	6 297	3 486	16,6%	55%	8%	37%	575	1 917	279	1 290	
Pays de Loire		3781	5317	33%	23 120	6 115	4 075	17,6%	54%	18%	28%	582	2 201	734	1 141	
Centre		2573	1792	29%	14 862	5 776	3 071	20,7%	68%	11%	21%	812	2 088	338	645	
Normandie		3327	18430	29%	20 621	6 198	2 806	13,6%	62%	7%	31%	523	1 740	196	870	
Nouvelle Aquitaine		5980	69899	33%	32 316	5 404	5 637	17,4%	22%	50%	28%	207	1 240	2 819	1 578	
Hauts de France		6004	1050	22%	30 121	5 017	9 269	30,8%	87%	1%	12%	1 343	8 064	93	1 112	
Grand Est		5550	2437	18%	23 211	4 182	9 221	39,7%	78%	3%	19%	1 296	7 192	277	1 752	
BFC		2807	27842	18%	14 168	5 047	2 733	19,3%	61%	11%	28%	594	1 667	301	765	
Occitanie		5885	82301	42%	31 751	5 395	7 215	22,7%	35%	38%	27%	429	2 525	2 742	1 948	
PACA		5052	47456	43%	29 304	5 800	3 072	10,5%	2%	59%	39%	12	61	1 812	1 198	
AURA		7994	88442	25%	46 213	5 781	5 450	11,8%	22%	25%	53%	150	1 199	1 363	2 889	
IDF		12213	19001	27%	57 332	4 694	2 387	4,2%	12%	6%	82%	23	286	143	1 957	
<b>Total et moyenne nationale</b>		<b>64501</b>		<b>29,2%</b>	<b>344 021</b>	<b>5 334</b>	<b>58 422</b>	<b>17,0%</b>	<b>52%</b>	<b>19%</b>	<b>29%</b>	<b>468</b>	<b>30 182</b>	<b>11 095</b>	<b>17 145</b>	
Indicateur très élevé				Indicateur élevé	Indicateur bon			Indicateur bas				Données incomplètes				
Bretagne		3335	25200	35%	21 002	6 297	3 486	16,6%	55%	8%	37%	575	1 917	279	1 290	
Morbihan		755	6133	34%	5061	6 703	787	15,6%	80%	9%	9%	837	632	69	70	
GMVA		170	1414	37%	911	5 359	22	2,4%	0%	67%	28%	0	0	15	6	
Auray-Quiberon		87	779	37%	522	6 000	4,5	0,9%	0%	93%	0%	0	0	4	0	
CC de Blavet		18	145	41%	129	7 167	0,9	0,7%	0%	100%	0%	0	0	1	0	
Lorient Agglo		204	1226	29%	972	4 765	16,9	1,7%	0%	58%	0%	0	0	10	0	
Roi Morvan Com.		24	296	26%	208	8 667	16,4	7,9%	61%	22%	7%	413	10	4	1	
Pontivy Com.		46	461	31%	422	9 174	162	38%	82%	3%	14%	2 888	133	5	23	
Centre Morbihan Com		42	511	33%	433	10 310	104	24%	71%	13%	15%	1 753	74	14	16	
Ploermel Com.		42	580	33%	366	8 714	201	54,9%	92%	6%	2%	4 379	184	11	4	
Oust à Broceliande		39	456	34%	308	7 897	102	33,1%	77%	5%	17%	2 006	78	5	17	
CC Questambert		24	265	35%	265	11 192	141	53,2%	80%	7%	13%	4 782	113	9	18	
Arc Sud Bretagne		28	353	42%	353	12 713	172	48,7%	79%	12%	10%	4 863	135	20	17	
CC Presqu'île Guerand		75	737	41%	569	7 620	4,4	0,8%	0%	100%	0%	0	0	1	0	
CC Pays de Redon		66	936	34%	458	6 889	87	19,0%	88%	12%	0%	1 156	77	10	0	

- ▶ 7 CC avec un taux très faible d'énergies renouvelables
- ▶ Potentiel de réduction du chauffage électrique
- ▶ Déséquilibre Eolien/Solaire/Bioélectricité en particulier dans 6 CC